

LE BOUCHE A OREILLES

Le bulletin d'information officiel de La Meilleraie-Tilly
Avril 2022

Numérotation des villages

L'arrivée de la fibre en 2023 implique une numérotation de chaque maison.

La Commission Voirie a commencé à travailler sur ce dossier, et à numéroté chaque maison qui n'en possède pas déjà un.

Vous recevrez donc d'ici la fin de l'année, le numéro attribué à votre domicile, et éventuellement le nom de la voie créée. La Mairie vous fournira la plaque à apposer sur votre maison.



RAPPEL DATES

Les élections présidentielles ont lieu les dimanches 10 et 24 avril.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

NOUVELLES CARTES D'ÉLECTEUR

Vous allez recevoir ces prochains jours par La Poste votre nouvelle carte d'électeur. Cette carte comportera un QR code ainsi que votre numéro national d'électeur, qui sera à fournir pour donner ou recevoir une procuration.

Aussi, à réception de cette nouvelle carte, pensez à **détruire** l'ancienne!



Elections -> procurations

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez choisir de voter par procuration en choisissant un électeur qui votera à votre place.

Pour cela, vous pouvez :

- compléter une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, puis vous rendre dans une brigade de gendarmerie avec votre pièce d'identité pour valider cette démarche.

- ou en vous rendant dans une brigade de gendarmerie avec votre pièce d'identité pour y remplir un formulaire papier.

⚠ Important : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro peut être retrouvé sur sa carte électorale ou en ligne en interrogeant sa situation électorale (www.service-public.fr).

Attention, nous vous invitons à effectuer cette démarche au plus tôt!

Etat-civil

DECES

Jean-Pierre STRUYVE
(26 février 2022)

- 1 Impasse des Peupliers

NAISSANCE

Noé OUASSIT
(1er mars 2022)

- 21 rue de la Diorite

• suivant autorisation de publication donnée



LE POEME DU MOIS

Nous sommes des feuilles
qui tombent, des tiges
éphémères. Alors restons ensemble
dans ce vert qui réjouit

ALBERTO NESSI
Minimalia
Traduction Christian Viredaz
Cheyne / 2022



L'ÉPHÉMÈRE
24^e ÉDITION | 12-28 MARS 2022

Comité des Fêtes



Lors de son Assemblée Générale, le Comité des Fêtes a fait part de son inquiétude pour l'avenir au vu du manque de bénévoles lors de ses manifestations.

Si vous souhaitez donner un coup de main, n'hésitez pas à contacter Damien Guesdon au 06 70 04 06 13.

Le Comité des Fêtes dispose de matériel en location à disposition des associations et des particuliers : barnums, friteuse, barbecue, planchas, plateaux, couverts, tables, bancs, percolateur à café, percolateur à vin chaud... Pour toute demande vous pouvez contacter Etienne au 07 61 38 14 26 et retrouvez les documents de location sur le site internet de la mairie ou la page Facebook du Comité.



LOTO de la MARPA

Jeudi 24 Mars, Sérieux et attentifs, les résidents de la Marpa ont joué au loto cet après-midi. Gérard a été le premier gagnant.

Bravo à tous pour leur bonne humeur!

Le coin des Associations...

Repas du Club de l'Amitié

Ils étaient 78 ce midi pour participer au repas du Club de l'Amitié.

Colette Piet, la nouvelle présidente, a reconnu que tous avaient besoin de se retrouver et de rencontrer du monde. Après un bon repas, Michel a joué de l'accordéon pour prolonger la soirée.



PRÉFET DE LA VENDÉE
Direction départementale de la protection des populations



Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) Protégez vos élevages et basses-cours

Mesures de prévention obligatoires applicables aux détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement :

- Confinement des volailles et des oiseaux ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (à minima les couverts) ;
- Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel ;
- Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien ;
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille ;
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;
- Nettoyer régulièrement les bâtiments et le matériel utilisé ;
- Ne jamais utiliser d'eau de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

Si une mortalité anormale est constatée, contacter rapidement votre vétérinaire ou la Direction départementale de la protection des populations (ddpp@sevendee.gouv.fr)

Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.

*L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est une maladie animale infectieuse et zoonotique particulièrement contagieuse qui affecte que les oiseaux, la consommation de viande, foie gras et autres ne présente aucun risque pour l'homme.



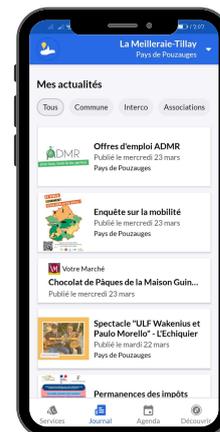
Adieu Jean-Pierre!

Connu de tous les Melletois ou de ceux qui pratiquent ou qui ont pratiqué le cyclisme, le speaker Jean-Pierre Struyve nous a quittés il y a quelques semaines.

Jean-Pierre, âgé de 70 ans, a longtemps commenté les courses cyclistes vendéennes, des petits aux seniors. Toujours avec passion.

Sa gentillesse et sa gouaille ont fait de lui un incontournable des lignes d'arrivée.

Il laissera un grand vide lors des prochaines courses dans les rues de La Meilleraie-Tillay, mais son souvenir restera longtemps.



Intramuros

Toutes les infos concernant votre commune (et la Communauté de Communes) dans votre portable? C'est possible! Téléchargez l'application **Intramuros** et laissez-vous guider!

Si vous avez des questions, Séverine est à votre écoute au 02 55 37 00 20.